

Communiqué de presse SNES-FSU 24 mai 2022

Le SNES-FSU exige des créations de postes d'AED



Les vies scolaires, cela a été particulièrement visible ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire, fonctionnent à flux tendu, souvent à flux rompu, car elles souffrent d'un déficit de moyens, CPE comme AED.

Ces derniers, les AED, personnels de surveillance dans les collèges, lycées et lycées professionnels, sont indispensables à la sécurité et à l'encadrement des élèves. Ils participent de la qualité du climat scolaire.

Ils doivent aussi, bien trop souvent, non pas compenser, mais amortir le manque d'autres personnels : assistant-e sociale, infirmière et infirmier, PsyEN... ce qui rend la tâche la plus difficile encore.

Les moyens affectés à notre académie sont bien trop insuffisants. Cela conduit la rectrice à des redéploiements que le SNES-FSU a rejetés en CTA le 19 mai. Au besoin de régler des difficultés indéniables dans un établissement en rajoutant quelques moyens, la rectrice en crée de nouvelles dans un autre en supprimant des postes.

Il avait fallu la grève du 13 janvier pour que le ministère reconnaisse enfin les difficultés en allouant quelques autorisations de recrutement supplémentaires qui prendront fin prochainement.

Le SNES-FSU exige a minima la pérennisation de ces moyens, et la programmation de nouveaux postes d'AED pour notre académie. Il porte cette exigence auprès du nouveau ministre et soutient toutes les mobilisations dans les établissements concernés par des suppressions de postes d'AED.